



**LA SOLIDARITE  
DES GENERATIONS  
C'EST LA VIE.**

**C**ultiver la  
possibilité pour  
tous de rester  
longtemps jeune  
et actif.

**R**ajeunir les  
vieux pour  
accompagner  
les jeunes.

**P**rojet **C**AROLUS :  
A l'occasion du 9 mai,  
célébrer chaque année  
la solidarité  
intergénérationnelle et  
culturelle.

**U**nir les acteurs sociaux  
autour d'un nouvel  
Accord National pour la  
formation, l'orientation  
et l'emploi des jeunes.

*La Retraite,  
c'est mieux que l'âge d'or,  
c'est une Mine d'Or.*



## UNE AUTRE IDEE DE LA RETRAITE

---

La publication en octobre 2014 du livre « La solidarité des générations c'est l'avenir » (L'Harmattan 2014) répond au désir de sortir du faux débat de l'âge de la retraite initié dès 1910, autour d'une problématique de fin de vie, toujours présente à l'état de traces, voire de revendications.

Dès octobre 2015 les partenaires sociaux, responsables, ont répondu aux attentes des salariés du secteur privé et de la société, en fusionnant le régime complémentaire des salariés : l'ARRCO, et le régime complémentaire, distinct, des cadres : l'AGIRC.

Cette démarche de solidarité des générations, révélait aux yeux de tous, la nécessité et la volonté de fusionner l'ensemble des régimes de retraites des salariés du secteur privé, c'est inscrit, sera-ce- la réalité dans les années proches ?

Ce processus administratif manifeste l'évidence de notre époque : la retraite est un nouvel âge de la vie. Pas seulement une longue période de pensions pour 20 ans et plus !

Il était déjà question d'inter-génération dans la loi de 1971 sur l'éducation permanente à tous les âges. C'est aussi à tout âge que le salarié peut user d'un droit de retrait pour un congé sabbatique.

Les jeunes, les enfants eux-mêmes sont invités, dans le courant des études et des stages à s'inscrire dans les trois temps de la vie : apprendre, produire, récolter.



## POUR GERER LES CHANGEMENTS UN OUTIL : LA SOLIDARITE DES GENERATIONS

---

Les crises que nous connaissons sont la manifestation nécessaire et inévitable d'une société qui évolue. Elles sont multiples : mise en interrogation de l'autorité, de l'éducation, du sens de la vie, du savoir- vivre ensemble et bien d'autres questions. Tous les âges sont convoqués dans ce débat intérieur et collectif, tous les acteurs aussi : responsables politiques, professionnels, associatifs.

Aux extrémités de la chaîne des générations les jeunes et les enfants font connaître leurs aspirations. Ils sont le dernier et le premier maillon de la chaîne, le principal objet de nos préoccupations. Dans une position symétrique les anciens proposent de mobiliser leurs expériences et leurs ressources.

**N**otre association formule quatre propositions en ce sens, que nous présenterons plus loin.



***N**ous avons besoin préalablement de définir les **règles principales de la méthodologie du changement** dans l'esprit et la lettre de la solidarité des générations.*

- ✧ **Première règle** : de la métropole au village, appliquer le principe « **au plus proche de ceux qui sont concernés** » dans le traitement des questions.
- ✧ **Deuxième règle** : **associer** toutes les générations à l'identification des problématiques qui les concernent, aux analyses, à l'élaboration des projets, à leur mise en œuvre et à leur gestion.
- ✧ **Troisième règle** : avoir **une approche systémique** qui prenne en compte à tous les niveaux tous les acteurs et responsables cités précédemment.
- ✧ **Quatrième règle** : on le devine, la classe politique est interpellée. Beaucoup mettent leurs espoirs dans une réforme profonde de **la consultation des citoyens**.

Comment démultiplier le Conseil Economique, Social et Environnemental, et les CESER régionaux, aller à la rencontre des habitants au plus près en ville comme à la campagne ?

Qu'ils puissent s'exprimer, au quotidien comme à l'occasion des élections, dans des Assises nationales, régionales, locales ?

Regrouper les élections ? Sortir du bavardage des campagnes électorales ?

**Somme toute une réforme en profondeur de la République !**

## Première proposition



### **Un temps fort à seize ans pour l'éducation des jeunes citoyens**

*Que l'école, à cet âge, organise pour tous des séminaires d'une semaine, en inter-école et en petits groupes.*

*Qu'à cette occasion les jeunes échangent et réfléchissent au quartier, à la cité, au pays.*

*Qu'ils se comparent, s'évaluent.*

*Que l'armée, le septième jour, organise pour chacun de ces groupes la Journée Défense et Citoyenneté.*

La loi instituant le SNU, Service National Universel, et dans l'attente de sa mise en œuvre généralisée, a guidé notre réflexion. La formation à la citoyenneté, principal objet du SNU, est de la responsabilité première du système d'éducation : le collège.

Instituer, à côté, dans le cadre de l'instruction civique, une pause de recollection citoyenne, à l'école, peut permettre aux jeunes de faire le point de leur parcours, de leurs orientations, de leur vie avec les autres, de se mesurer.

La journée défense et citoyenneté qui les ouvre, in fine, aux questions de sécurité nationale pourrait aussi leur permettre de se porter volontaires dans le cadre du SNU, augmentant son acceptabilité.

Ils gagneraient ainsi la possibilité d'un parcours optionnel au niveau des chantiers du SNU prévu pour une durée minimale de deux mois. Le démarrage très progressif de l'ensemble de ce dispositif, par zones géographiques prioritaires permettrait sa montée en puissance et son contrôle.

## Deuxième proposition



### **La multiplication des stages en entreprises – associations - collectivités, c'est la clé de l'insertion des jeunes dans la société.**

*Le stage d'une semaine en collectivités, associations ou entreprises, en classe de troisième, est une réussite.*

*Pourquoi ne pas l'étendre progressivement à la classe de seconde ?*

Cette proposition fait le lien entre la première proposition et la troisième.

Elle prend acte de la nécessité et de la réalité du développement de la formation en alternance dans le cadre de l'apprentissage. Elle serait un des leviers pour multiplier l'offre de stages et en accroître l'envie.

Là aussi une mise en œuvre ciblée permettrait d'amorcer le mouvement, qu'un effort collectif national, régional et local devrait accompagner.

## Troisième proposition



### **Accueillir tous les jeunes : scolaires, en service civique, en SNU, implique que les partenaires sociaux, les entreprises, les associations, les collectivités se concertent pour s'ouvrir.**

*Qu'elles enrichissent leur image, leurs missions, leur gestion des personnes.*

*Qu'elles s'engagent encore plus dans le développement durable, la qualité, la formation et l'information, la contribution au bien-être dans la cité, comme au civisme et à la tranquillité.*

La crise sanitaire oblige tous ces acteurs à repenser leurs finalités et leurs stratégies. Les individus eux-mêmes sont interpellés dans leurs objectifs, leurs choix, leurs comportements. On pourrait offrir un vaste champ d'action au futur Conseil Economique, Social et Environnemental : la conception, la mise en œuvre et le pilotage de ce chantier et l'ouverture à la jeunesse.

## Quatrième proposition



### **Rajeunir les « vieux » pour mieux accompagner les jeunes.**

*La retraite ce n'est pas l'âge d'or c'est une mine d'or, un trésor d'expériences et de compétences.*

*C'est là qu'il faut puiser principalement pour trouver et former les volontaires, les opérateurs des programmes ci-dessus.*

*Nous proposons à cet effet que le service civique soit étendu, avec tous ses avantages, à toutes les générations.*

Allouer une indemnité de 540 € mensuel à un salarié ou à un retraité en service civique, c'est plus qu'une reconnaissance, qu'un statut, c'est un socle sur lequel les partenaires sociaux peuvent envisager par exemple des formes nouvelles de transition des salariés vers la retraite.

C'est ouvrir des perspectives à nombre de retraités quel que soit le montant de leur pension.

C'est développer les services qu'ils peuvent rendre comme formateurs, accompagnateurs, tuteurs, conseillers...

C'est créer une nouvelle entité collective : avec un budget, des recettes, des dépenses, une comptabilisation quasi publique, une possibilité de contrôle et de mesure et qui peut prendre sa place dans l'évaluation de la richesse de la Nation, de la Région.

## Quelques idées de chantiers



### Objectifs :

- Offrir un stage formation/action de faible durée (6 mois maxi)
- Diminuer le coût de services collectifs à haute valeur sociale et environnementale
- Normaliser des emplois souvent précaires et non déclarés.

### **Contribuer à l'isolement thermique des habitations.**

Dans le cadre du contrat et de la charte évoqués dans la troisième proposition, un jeune pourra recevoir une formation et mettre en pratique les métiers correspondant dans une entreprise de bâtiment agréée pour ce dispositif.

### **Faciliter les mobilités douces.**

Contrat à mettre en œuvre dans le cadre des nombreuses initiatives existantes et à créer, y compris contribution au montage, à l'entretien et à la gestion de vélos.

### **Contribuer au bien-vivre et à la sécurité dans la cité, les quartiers, les zones rurales.**

Des petites équipes de volontaire, assistée par un senior compétent, rencontrent les habitants, apprennent à les écouter, à comprendre, à rapporter, à aider, à apaiser, à orienter, sur le terrain, régulièrement.



## CAROLUS : UN PROJET CULTUREL, INTERGENERATIONNEL ET EUROPEEN

---

C'est l'aboutissement d'Erasmus.

La culture, dans toutes ses dimensions notamment historiques, est depuis les origines les plus lointaines, le ciment des groupes humains, des nations, des relations entre nations, le moteur de leurs productions, comme de leurs échanges et de leurs alliances.

**C'est un projet aux dimensions de toute l'Europe : l'Union européenne et son Conseil, le Continent. Communiquer, partager, produire, construire, créer, vivre ensemble.**

Charlemagne eut cette idée qu'incarne une ville symbole : Aix la Chapelle. Victor Hugo en fut le chantre éminent. Passer à l'acte, c'est penser à la vie, à la cellule : créer l'enveloppe, la membrane qui contiendra le code génétique, le potentiel et la finalité de cette Europe.



## DES GENERATIONS SOLIDAIRES QUAND VIENNENT LA DEPENDANCE ET L'AGE

---

- ✧ **Que les bailleurs sociaux prennent toutes leurs responsabilités** : en augmentant, dans le logement d'urgence aussi, l'offre de chambres, studios et petits appartements, y compris meublés ; en créant en outre dans les grands ensembles des espaces seniors et des services collectifs aux personnes handicapées et vieillissantes.
- ✧ **Que la réglementation s'assouplisse grandement** et facilite la multiplication des initiatives locales d'hébergement, dans la commune, le quartier, au plus proche des bénéficiaires et des familles
- ✧ **Que se multiplient les établissements intergénérationnels pour des résidents dépendants physiquement** mais porteurs de projets, en facilitant leur socialisation.



*Ce texte et plusieurs autres, passionnants, ont été publiés sous le titre « Longévité : quelles solidarités et équités intergénérationnelles », sous la direction d'Anne-Marie Guillemard, en juin 2021 dans le n° 2 des cahiers du COLLEGE INTERNATIONAL DES SENIORS L'HARMATTAN.*

*L'IDAR se préoccupe depuis son origine (JO du 28/03/79) de la place et du rôle des retraités et personnes âgées dans notre démocratie. Elle s'attache à convaincre les responsables de mettre en œuvre une conception active de la solidarité des générations. Président : Pierre BERTAUT pierre@bertaut.org / Conception, illustration, maquette du présent texte ☞ Cécile SALOM : ccilsalom@yahoo.fr*